



DEVELOPMENT COMMITTEE
(Joint Ministerial Committee
of the
Boards of Governors of the Bank and the Fund
On the
Transfer of Real Resources to Developing Countries)



DC2002-0012
Le 20 avril 2002

**COMMUNIQUÉ DU GROUPE
INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE**

Le communiqué ci-joint de la soixante-septième réunion des ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre, que s'est tenue à Washington le 19 avril 2002, est distribué à la demande de leur président, M. Mallam Adamu Ciroma, Ministre des finances du Nigéria.

GRUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT COMMUNIQUÉ

19 avril 2002

Les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur soixante-septième réunion à Washington le 19 avril 2002, sous la présidence de M. Mallam Adamu Ciroma, Ministre des finances, Ministère des finances du Nigéria, assisté de M. Alain Bifani, Directeur général, Ministère des finances du Liban, Premier Vice-Président, et de M. Conrad Enill, Ministre, Ministère des finances de Trinité-et-Tobago, Second Vice-Président.

La réunion des ministres a été précédée le 18 avril 2002 de la soixante-dix neuvième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, qui était présidée par M^{me} Iremiren (Nigéria).

I. Perspectives de l'économie mondiale

1. Les ministres notent que, si le ralentissement de l'activité économique mondiale semble avoir été moins prononcé et prolongé qu'annoncé précédemment, il n'est toujours pas certain que la balance penche de manière décisive dans le sens d'une reprise soutenue, compte tenu entre autres des incertitudes politiques sur le plan de la sécurité internationale — en particulier la détérioration de la situation au Moyen-Orient —, de la faiblesse persistante de la demande au Japon et d'une croissance plus faible en Europe qu'aux États-Unis. L'environnement incertain, quoique en voie d'amélioration, auquel demeurent confrontés les pays à marché émergent et les pays en développement, ainsi que les médiocres perspectives d'évolution des cours des matières premières rendent encore plus compliqué l'établissement des perspectives de l'économie mondiale, en particulier celles des pays en développement. Afin de réduire au minimum les risques liés au redressement en cours, les pays avancés devraient poursuivre des politiques macroéconomiques d'accompagnement et, en particulier, s'abstenir de durcir prématurément leur politique monétaire. Par ailleurs, des mesures structurelles visant à donner plus de souplesse aux marchés des produits et du travail sont requises, surtout en Europe, de même que de vastes réformes du secteur financier sont nécessaires au Japon.

2. Les ministres notent la baisse tendancielle de l'épargne privée dans plusieurs pays avancés, en particulier aux États-Unis, accompagnée de la hausse rapide de la valeur des actifs. Ils jugent inquiétante la persistance de cette tendance et appellent le FMI à suivre de près cette question, notamment ses conséquences sur la disponibilité de ressources financières internationales et le coût de l'emprunt pour les pays en développement, ainsi que les risques liés à la persistance de déséquilibres extérieurs entre les pays avancés, en particulier la possibilité d'une correction abrupte des désalignements marqués des taux de change.

3. Les ministres expriment leur profonde préoccupation face à la persistance des cours très bas des matières premières, qui affecte la croissance et les exportations de nombreux pays en développement, et compromet la viabilité financière et la lutte contre la pauvreté dans ces pays. En ce qui concerne le marché du pétrole, ils appellent à une coopération internationale pour éviter une volatilité excessive des prix, qui coûte cher tant aux pays producteurs qu'aux pays consommateurs.
4. Compte tenu de l'interdépendance accrue des pays au sein de l'économie mondiale, les ministres soulignent le rôle de la surveillance multilatérale et la nécessité de la cibler davantage sur l'impact mondial des politiques des pays avancés et de l'évolution des principaux marchés de capitaux. C'est particulièrement important en raison de l'influence asymétrique du FMI sur l'élaboration de la politique économique dans les pays membres.
5. En dépit d'une amélioration récente de l'accès des pays en développement aux marchés de capitaux, les flux nets de capitaux vers ces pays restent bien en deçà de leurs niveaux de la période 1995-97, ce qui entrave leur croissance et freine leur intégration à l'économie mondiale. Il est donc important d'explorer les moyens d'accroître leur accès au financement parallèlement à l'amélioration de leurs données économiques fondamentales, notamment grâce à l'assistance du FMI.
6. Les ministres expriment leur grave préoccupation devant les pertes de vies innocentes et la situation catastrophique dans les territoires palestiniens. Ils sont fortement alarmés par la destruction récente de biens d'équipement de valeur qui avaient été fournis au peuple et à l'Autorité palestiniens depuis 1993 par la communauté internationale de développement, notamment la Banque mondiale. À cet égard, les ministres notent avec vive satisfaction que la Banque mondiale a annoncé son intention d'accorder une aide d'urgence à la population palestinienne et de collaborer étroitement avec les autres donateurs et parties prenantes pour assurer que les vastes besoins de celle-ci, notamment la reconstruction des infrastructures et des institutions, seront promptement satisfaits.
7. Les ministres se déclarent particulièrement préoccupés par le risque actuel de famine dans plusieurs pays africains, et appellent la communauté internationale à mobiliser des secours rapides et substantiels afin d'éviter une crise humanitaire. Par ailleurs, il est essentiel de mener une action mondiale pour s'attaquer à la prévalence persistante du VIH/sida dans les pays africains.

II. Prévention et résolution des crises

8. Les ministres notent que la mondialisation a entraîné une plus grande vulnérabilité aux chocs extérieurs et a accru la volatilité des marchés financiers, soulignant ainsi l'importance de mécanismes efficaces de prévention des crises et de la résolution ordonnée de celles-ci lorsqu'elles se produisent. Ils soulignent qu'il est nécessaire d'envisager des mécanismes de résolution des crises qui sont volontaires, propres aux pays concernés et

fondés sur les lois du marché, et ils prennent note des travaux en cours au FMI et dans d'autres instances. La viabilité de la dette dans les pays très endettés à revenu intermédiaire est une autre question dont l'examen est à envisager.

9. Les ministres notent la gravité sans précédent de la crise en Argentine et sont d'avis qu'il est important d'aider le pays à faire revenir rapidement la confiance pour rétablir la croissance et promouvoir la stabilité régionale. Il est important pour tous les pays à marché émergent, en particulier ceux d'Amérique latine, de trouver rapidement une solution satisfaisante à la crise argentine, et les ministres engagent vivement le FMI à souscrire en temps opportun aux mesures correctrices qui sont appliquées et à collaborer promptement avec les autorités à l'établissement d'un vaste programme qui pourrait aider à débloquer le soutien de la communauté internationale nécessaire pour résoudre la crise actuelle.

III. Donner suite au Consensus de Monterrey

10. Les ministres prennent note avec satisfaction des résultats de la récente Conférence internationale pour le financement du développement et de l'adoption du Consensus de Monterrey, dans lequel la communauté internationale s'engage à mener une action concertée en faveur du développement économique et social pour accroître le niveau de vie et combattre la pauvreté dans les pays en développement. Ils soulignent que les politiques et les instruments financiers, ainsi que le rôle des institutions financières internationales sont une composante essentielle du consensus. À cet égard, ils précisent qu'il est important d'assurer le suivi des résultats de Monterrey, en mettant davantage l'accent sur la responsabilité des donateurs, des institutions et des pays bénéficiaires, ainsi que sur leur responsabilisation. Attendant avec intérêt le Sommet mondial sur le développement durable qui se tiendra plus tard dans l'année à Johannesburg et l'établissement d'un programme d'action pour un développement durable, notamment dans le domaine économique, social et environnemental, les ministres encouragent la poursuite d'un dialogue étroit entre le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, les banques régionales de développement et les Nations Unies sur les questions de finance et de développement. Ils se félicitent de l'attention accrue que le Comité du développement porte à ces questions, en particulier au sort de l'Afrique.

11. Pour créer un climat favorable au développement, les ministres soulignent qu'il est nécessaire d'améliorer l'accès aux marchés, en particulier dans le domaine des produits et services où les pays en développement ont un avantage comparatif. L'accès aux marchés des pays avancés est restreint par les mesures qui faussent les échanges que continuent d'appliquer ces pays, en particulier la subvention des produits agricoles, qui se chiffre à environ 1 milliard de dollars EU par jour — soit cinq fois le total de l'APD. Les ministres appellent à une élimination rapide des subventions agricoles et à une réduction substantielle des droits douaniers et autres obstacles des pays avancés pour toutes les exportations des pays en développement — y compris un accès en franchise et non contingenté pour les pays les moins développés.

12. Les ministres soulignent que la participation effective des pays en développement au nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales est essentielle pour que tous les pays recueillent les fruits de la mondialisation. À cet égard, ils appellent le FMI et la Banque mondiale à jouer un rôle actif dans la coordination de l'assistance technique ayant trait au commerce et du renforcement des capacités.

13. Les ministres se félicitent du fait que l'Union européenne, les États-Unis et le Canada ont annoncé qu'ils allaient accroître leur aide publique au développement. Ils soulignent qu'il importe d'accélérer l'apport de cette aide, en particulier en faveur des pays les plus pauvres. Les ministres exhortent les pays développés qui ne l'ont pas encore fait à déployer des efforts tangibles pour porter l'APD à l'objectif de 0,7 % du PNB, car ce sera essentiel pour réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 et atteindre les autres objectifs de développement du Millénaire. Pour accroître l'efficacité de l'aide, il importe de réduire les «coûts de transaction» des prestations. Les ministres considèrent qu'il est essentiel que les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux harmonisent leurs politiques et procédures, coordonnent les mécanismes de décaissement et de prestation de l'aide et mettent en place des «fonds communs» permettant d'apporter un soutien budgétaire direct non lié sur la base de programmes élaborés sous la direction du pays bénéficiaire. Les ministres saluent les efforts que la Banque mondiale déploie pour améliorer en ce sens la coordination avec les autres parties prenantes, bilatérales et multilatérales.

14. Les ministres soulignent qu'il est nécessaire d'explorer de nouvelles sources de financement du développement. Dans cette optique, ils appellent de nouveau à une application rapide du quatrième amendement des statuts du FMI concernant une allocation spéciale et unique de DTS, et engagent vivement les pays qui ne l'ont pas encore fait à ratifier promptement le quatrième amendement. Les ministres appuient la proposition selon laquelle les pays avancés versent les DTS qui leur sont alloués à un fonds pour le développement international.

15. Les ministres appellent le FMI, la Banque mondiale, les organismes des Nations Unies et les bailleurs de fonds bilatéraux à collaborer plus étroitement à la mise au point de mécanismes visant à répondre à la demande d'assistance technique. Ils soulignent la nécessité impérieuse d'accroître et de mieux coordonner les activités d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités. Les ministres notent avec satisfaction que la Banque mondiale a annoncé qu'elle contribuerait régulièrement au soutien des activités de recherche du G-24 et appellent le FMI à appuyer ces activités dans la même mesure.

IV. L'aide aux pays à faible revenu

16. Les ministres se félicitent des efforts visant à mieux coordonner l'assistance des bailleurs de fonds bilatéraux et des institutions financières internationales dans le contexte du dispositif des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté/cadre de développement intégré (DSRP/CDI), ce qui rehausse la cohérence et l'efficacité des

politiques d'aide. Ils expriment également leur soutien aux efforts régionaux visant à renforcer les cadres de développement et à encourager les pays à prendre davantage en charge les stratégies et politiques de lutte contre la pauvreté. À cet égard, les ministres appuient fermement le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), initiative qui a pour buts d'améliorer les perspectives de croissance du continent, de combattre la pauvreté et de rehausser la gestion des affaires publiques, grâce notamment à un partenariat solide entre les États, le secteur privé, et les autres parties prenantes au développement de l'Afrique.

17. Les ministres prennent note du récent réexamen des initiatives des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté/facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (DSRP/FRPC). Ils se félicitent de l'avalisation du dispositif des DSRP fondé sur une forte internalisation des programmes, une large participation et des partenariats nationaux et internationaux renforcés. Ils appellent toutes les parties prenantes à relever les grands défis, à savoir : i) la participation permanente des parties prenantes dans chaque pays à l'élaboration et au suivi des DSRP; ii) l'amélioration du contenu et de la mise en œuvre des DSRP; iii) l'alignement systématique des stratégies et de l'aide des donateurs sur les priorités et les cycles d'exécution budgétaire des pays bénéficiaires; et iv) l'amélioration du suivi et de l'évaluation de l'efficacité des stratégies de lutte contre la pauvreté. Le FMI et la Banque mondiale doivent redoubler d'efforts pour étudier les sources de croissance dans les pays à faible revenu et approfondir l'analyse systématique de l'impact des grands choix de politique générale sur la pauvreté et la situation sociale. Les ministres sont en faveur d'un échange de vues plus large et plus ouvert entre les autorités nationales et les services du FMI et de la Banque mondiale sur les options possibles et appellent à axer davantage les activités de recherche du FMI et de la Banque mondiale sur les questions qui revêtent un intérêt particulier pour les pays à faible revenu, notamment les ripostes à opposer aux chocs exogènes. Ils exhortent en outre le FMI et la Banque mondiale à continuer d'harmoniser leurs efforts pour éviter le chevauchement de leurs activités et pour réduire au minimum les retards dans l'apport de leur aide.

18. Tout en saluant les progrès réalisés dans le cadre de l'initiative en faveur des PPTE, les ministres se déclarent déçus du fait qu'au bout de six ans, seuls cinq des trente huit pays admissibles à un allègement de leur dette ont atteint le point d'achèvement et un certain nombre de créanciers n'assurent pas leur part de l'allègement. Le coût de ces retards se traduit par la non-matérialisation des espoirs des pays admissibles sur le plan de la croissance du PIB réel, des investissements, des emplois et de la réduction de la pauvreté. De plus, en raison de facteurs qui échappent à leur contrôle, en particulier du récent ralentissement de l'économie mondiale et de la baisse sensible des cours des matières premières, il se peut que de nombreux PPTE ne soient pas en mesure d'assurer la viabilité de leur dette au point d'achèvement dans le cadre des directives actuelles de l'initiative. Les ministres soulignent qu'il devrait y avoir une responsabilité partagée pour accélérer le processus : les PPTE doivent continuer de faire tout leur possible pour mener des politiques et réformes saines, au bénéfice de leur propre économie, tandis qu'il appartient au FMI, à la Banque mondiale et au reste de la communauté internationale de rationaliser et recentrer les conditions dont est assorti l'allègement de la dette, de faire preuve d'une plus grande souplesse et de fournir aux

pays des ressources supplémentaires — en rehaussant le niveau d'assistance si nécessaire — ainsi qu'une plus grande assistance technique pour les aider à développer leurs capacités d'exécution.

19. Les ministres louent les pays qui se sont engagés à accorder des prêts pour assurer un financement adéquat des opérations de la FRPC pendant la période intérimaire et encouragent le FMI et la Banque mondiale à poursuivre l'examen de toutes les questions de financement de la FRPC et de l'initiative en faveur des PPTE.

20. Les pays admissibles au bénéfice de l'initiative PPTE qui sortent d'un conflit se heurtent à des difficultés particulières pour rétablir la paix et mener de saines politiques, en raison notamment de grands bouleversements intervenus dans leur dispositif institutionnel et leur infrastructure, de leur manque de moyens techniques et administratifs et du déplacement massif de leurs populations. Aussi les ministres soulignent-ils que, pour accélérer le processus d'allègement de la dette de ces pays, il convient de faire preuve de la plus grande souplesse afin d'aider ces pays à parvenir au point de décision, et le travail de reconstruction et de redressement effectué avec l'aide des organismes de l'ONU devrait être pris en compte en vue de déterminer dans quelle mesure ils ont rempli les conditions imposées pour pouvoir atteindre le point de décision. Ils se félicitent des contributions apportées par plusieurs pays pour financer l'aide d'urgence du FMI aux pays sortant d'un conflit, et ils encouragent les autres pays membres à prendre des engagements dans ce sens.

V. Éducation pour tous

21. Conscients du fait qu'une éducation primaire véritablement universelle est un impératif fondamental pour la pérennité du développement humain et économique, les ministres saluent le partenariat constructif noué par la Banque mondiale avec l'UNESCO et les autres organismes compétents en vue d'assurer l'éducation primaire pour tous et d'abolir les disparités entre filles et garçons. Ils considèrent que les efforts nécessaires dans les pays en développement ayant un déficit éducatif doivent être soutenus par la Banque mondiale au moyen de l'assistance technique pour renforcer les capacités, des réexamens des dépenses publiques pour assurer l'emploi efficace des ressources, de l'amélioration des statistiques pour suivre convenablement les progrès éducatifs et de la catalyse d'un soutien budgétaire efficace et rapide au titre de l'initiative Éducation pour tous, le cas échéant.

VI. Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

22. Les ministres réaffirment leur appui aux efforts nationaux et internationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Ils soulignent cependant que le rôle du FMI et de la Banque mondiale doit correspondre à leur mission et à leurs domaines de compétence et qu'ils ne doivent pas s'impliquer dans l'application des lois. Il importe de tenir compte, dans l'évaluation de l'application de toutes normes internationalement acceptées, des capacités et du stade de développement financier de chaque

pays. Toute participation du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) aux évaluations que mènent le FMI et la Banque mondiale est assujettie au respect par le GAFI des principes des Rapports sur l'observation des normes et codes (RONC), qui appellent à une démarche volontaire, concertée et uniforme. Un surcroît d'assistance technique est indispensable pour aider les pays en développement à renforcer leurs systèmes financiers et leur réglementation. Il importe qu'un nombre plus grand de pays en développement soient bien représentés au sein du GAFI et d'autres instances du même type.

VII. Conditionnalité

23. Les ministres saluent les progrès accomplis, à l'initiative du Directeur général, dans le renforcement de l'internalisation des programmes de réforme et dans la rationalisation de la conditionnalité dont est assortie l'utilisation des ressources du FMI, laquelle sera ainsi davantage fondée sur les résultats pratiques, et non sur la réalisation d'objectifs intermédiaires ou d'actions préalables. Les pays en développement sont conscients de l'importance que revêtent la poursuite des progrès dans la stabilisation macroéconomique et la mise en place d'une réglementation et d'un contrôle efficaces de leur secteur financier. Les ministres soulignent cependant que le recentrage de la conditionnalité du FMI sur les mesures macroéconomiques et structurelles essentielles ne doit pas avoir pour conséquence de transférer à la Banque mondiale et aux banques régionales de développement l'imposition de certaines conditions, car le poids de la conditionnalité resterait alors inchangé, ce qui compromettrait l'internalisation des programmes par le pays qui est indispensable à leur réussite.

VIII. Quotes-parts et allocation générale de DTS

24. Les ministres notent que le FMI a engagé des discussions sur la douzième révision générale des quotes-parts, qui, selon eux, devrait donner lieu à une augmentation du volume total des ressources financières du FMI et renforcer ainsi son rôle dans la prévention et la résolution des crises. La révision devrait en outre avoir pour effet de relever la quote-part relative de l'ensemble des pays en développement et, partant, d'accroître le nombre des voix qui leur sont attribuées au FMI. Le nombre des voix de base devrait lui aussi être augmenté. Une meilleure représentation des pays en développement au sein des instances décisionnelles du FMI et de la Banque mondiale devrait faire partie intégrante de la nouvelle architecture financière internationale dans une économie mondiale globalisée. Elle témoignerait, entre autres, de l'augmentation de la part des pays en développement dans le commerce mondial et accroîtrait la responsabilisation et la représentativité de ces institutions. Les ministres renouvellent leur appel en faveur d'un renforcement de la capacité des pays membres africains de représenter avec plus de poids leurs intérêts au FMI et à la Banque mondiale.

25. Les ministres renouvellent leur appel en faveur d'une allocation générale de DTS face à la demande accrue de réserves — compte tenu notamment de l'instabilité plus grande des

marchés de capitaux internationaux, qui entraîne une augmentation sensible des coûts d'acquisition et de détention des réserves. Ils rappellent que, en dépit des fortes fluctuations de la liquidité internationale, aucune décision en faveur d'une allocation générale de DTS n'a été prise au cours des 25 dernières années.

IX. Date et lieu de la prochaine réunion

26. Les ministres du Groupe des Vingt-Quatre tiendront leur prochaine réunion le vendredi 27 septembre 2002 à Washington.

Pièce jointe

LISTE DES PARTICIPANTS¹
GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE
POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES
SOIXANTE-CINQUIÈME RÉUNION DES MINISTRES

Washington, 20 avril 2002

Groupe africain : Jason Milton, Afrique du Sud; Medelci Mourad, Algérie; Bohoun Bouabré, Côte d'Ivoire; Mahmud Abdul-Eyoum, Égypte; Sufian Ahmed, Éthiopie; Paul Toungui, Gabon; Paul A. Acquah, Ghana; Joseph O. Sanusi, Nigéria.

Groupe asiatique : Yashuant Sinha, Inde; Mohsen Nourbakhsh, République islamique d'Iran; Mohamed Chatah, Liban; Shaukat Aziz, Pakistan; Juanita D. Amatong, Philippines; Milinda Moragoda, Sri Lanka; A. Shakour Shaalan, République arabe syrienne.

Groupe latino-américain : Rodolfo Maino, Argentine; Marcos Caramurudi de Paiva, Brésil; Gustavo Gaviria, Colombie; Mario Garcia-Lara, Guatemala; Javier Guzman Calafell, Mexique; Pedro-Pablo Kuczynski, Pérou; Leroy Mayers, Trinité-et-Tobago; Angel S. Ruocco, Venezuela.

Observateurs : Hamad Alhasain, Arabie Saoudite; Li Ruogu, Chine; Maricela Azcue Gonzalez, Cuba; Mohammed Daïri, Maroc; Amadou Boubacar Cisse, Banque islamique de développement; Y. Seyyid Abdulai, Organisation des pays exportateurs de pétrole; Fonds pour le développement international; Dani Rodrik, Coordinateur des études du G-24.

Invités spéciaux : Horst Köhler, FMI; James Wolfensohn, Banque mondiale; Trevor Manuel, Comité du développement; Yilmaz Akyuz, CNUCED; Cristian Ossa, Organisation des Nations Unies; Milos Alcalay, Président du Groupe des 77; Inés Bustillo, ECLAC; Eduardo Mayobre, Système économique latino-américain (SELA).

Administrateurs et suppléants

Fonds monétaire international : Daiman Ondo Mane; Vijay Kelkar; Ahmed Alosaimi.

Banque mondiale : Abdulahra Almofadhi; Mohamed Amr; B.P. Singh; Inaamul Haque.

Bureau de liaison du G-24 : William Larralde.

Secrétariat du G-24 : Patrick Cirillo, Ragnar Gudmundsson, Kate Jonah.

¹ Personnes assises à la table de discussion.